



Service de presse
Case postale, 9023 St-Gall
+41 (0)58 465 29 86

Communiqué de presse – Medienmitteilung – Comunicato stampa – Press Release

St-Gall, 24 mars 2017/zuk

Tribunal administratif fédéral: réseauté pour la prochaine décennie

Hier, jeudi 23 mars 2017, une centaine de représentants et représentantes des milieux de la justice et de la science se sont retrouvés pour un séminaire au Tribunal administratif fédéral à St-Gall.

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) fête cette année ses dix ans d'existence. Dans ce cadre était organisé jeudi 23 mars à St-Gall un séminaire auquel ont participé des juges et professeurs renommés des milieux de la justice et de la science. Sous le titre « 10 ans d'activité – Justice en dialogue », la centaine d'hôtes en provenance de toute la Suisse ont ainsi pu discuter et échanger sur des thématiques déterminantes pour le TAF. « En tant que tribunal de la Confédération, notre jurisprudence a un impact sur toutes les régions du pays », a fait remarquer Marianne Rytter, la vice-présidente du TAF, qui a organisé l'événement en collaboration avec son collègue, le juge Michael Beusch. « De plus, le tribunal emploie des personnes qui viennent de toute la Suisse. C'est pourquoi le dialogue et le réseautage avec diverses institutions nationales sont pour nous très importants. »

Indépendance des juges et plurilinguisme

Le programme du séminaire prévoyait principalement six conférences: Regina Kiener, professeure à l'Université de Zurich, a évoqué les défis actuels qui concernent l'indépendance des juges; Florence Aubry Girardin, juge fédérale et professeure à l'Université de Berne, a exposé les qualités requises pour faire un bon ou une bonne juge; Markus Müller, professeur à l'Université de Berne, a fait part de ses réflexions sur les aspects psychologiques de la procédure judiciaire; François Paychère, magistrat titulaire à la Cour des comptes de Genève, a expliqué le fonctionnement de la justice et son évolution; Stephan Wullschleger, président du Tribunal cantonal de Bâle-Ville, a parlé de la surveillance de la justice, de ses acteurs et de ses limites; enfin, Carl Baudenbacher, président de la Cour AELE, a abordé la question du plurilinguisme au sein d'un tribunal. Du côté du TAF, la juge Muriel Beck Kadima et le juge Blaise Vuille ont chacun fait une brève intervention. Les deux tables rondes, modérées par le juge Michael Beusch, ont suscité un grand intérêt de la part du public. Le mot de la fin sera revenu au président du Tribunal fédéral Ulrich Meyer.

Contact

Rocco R. Maglio, responsable de la communication
+41 (0)58 465 29 86 / +41 (0)79 619 04 83, medien@bvger.admin.ch

Note: dans le cadre des festivités liées au 10^e anniversaire du TAF, une journée des portes ouvertes est organisée le samedi 6 mai 2017. Tous les intéressés sont cordialement invités !